



Communiqué de presse

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente Pays Ruffécois



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Charente



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

16 mai 2014

■ Lancement d'une opération dédiée à la protection de l'environnement :

les « Éco-Défis des Artisans - Commerçants du Ruffécois »

Au travers de son programme européen LEADER et de son Contrat Régional, le Pays du Ruffécois est impliqué dans les actions de **protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie**.

Afin d'accompagner cette démarche, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente a décidé d'engager un partenariat avec le Pays du Ruffécois et son Groupe d'Action Locale pour lancer l'opération « **Éco-Défis des Artisans - Commerçants** » en Ruffécois.

Cette opération consiste à conseiller et à valoriser, par l'obtention d'un **label**, les Artisans - Commerçants du Ruffécois qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement.

S'engager dans cette opération, c'est bénéficier :

- d'un **avantage commercial** fort : « 90 % des consommateurs interrogés sont prêts à privilégier un commerçant ou un artisan qui met en place des pratiques respectueuses de l'environnement » (Source : enquête consommateurs septembre 2008 Val-de-Marne),
- d'une **notoriété renforcée** auprès des acteurs locaux,
- d'une **communication dynamique** relayée par l'ensemble des partenaires de l'opération mettant en avant les Artisans - Commerçants engagés dans cette démarche,
- d'un **accompagnement personnalisé** par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente pour la réalisation concrète d'actions en faveur de l'environnement.

Avec le soutien de :

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

Les Artisans - Commerçants engagés choisissent et relèvent des défis relatifs à la protection de l'environnement (prévention et gestion des déchets, économies d'énergie, écoproduits etc.), et **bénéficient ensuite d'un accompagnement gratuit et personnalisé** dispensé par la conseillère de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente pour la mise en place des défis choisis.

Chaque dossier est validé en Comité de labellisation et l'entreprise reçoit son kit de communication pour promouvoir ses engagements auprès de la clientèle.



Contact presse

Catherine Labrégère-Mesnard : 05 45 90 47 00

e-mail : c.labregere-mesnard@cma-charente.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

68 avenue Gambetta - 16000 ANGOULEME

www.cma-charente.fr